



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE CE

Selon 1907/2006/EG (REACH), Annexe II

Situation : **23/09/09**

Désignation : **MURALE VELOUTEE code 3011**

### 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

#### Caractéristiques du produit :

Désignation commerciale : MURALE VELOUTEE

Référence : 3011

Domaine d'utilisation : Peinture sans solvants à base de matières premières naturelles pour murs et plafonds en intérieur

#### Caractéristiques du fabricant :

Société : BIOFA Naturprodukte W. Hahn GmbH  
Dobelstrasse 22, 73087 BOLL (Allemagne)

Tél. : +49 7164 9405 50

Internet : [www.biofa.de](http://www.biofa.de)

E. Mail : [info@biofa.de](mailto:info@biofa.de)

#### Importateur

Société : EUROP LABO  
3 rue Gutenberg ZA, BP 39  
67610 LA WANTZENAU

Tél.: +33 3 88 59 22 70

Internet: [www.eurolabo.com](http://www.eurolabo.com)

E.Mail : [biofafrance@eurolabo.com](mailto:biofafrance@eurolabo.com)

### 2. Identification des dangers

**Symbole de danger :** néant

**Dangers particuliers pour l'homme et l'environnement :** néant

D'après les directives CEE et le règlement CE/matières dangereuses le produit n'est pas concerné par des symboles et indication de danger

### 3. Composition / Information sur les composants

#### Caractéristiques chimiques :

Mélange et émulsion d'eau, poudre de marbre, dioxyde de titane, silicates d'aluminium, craie, huile de tournesol, ester de résine de colophane, diatomées, talc, huile sulfonée, sel de bore, montmorillonite, esters d'acides gras d'alcool, oxyde d'argent-aluminium, caséine. En sus selon coloris : craie, pigments, cellulose.

#### Composants dangereux:

Le produit ne contient pas de composant indiqué comme dangereux selon les directives européennes (UE) et nationales.

#### **4. Premiers secours en cas d'urgence**

**Général :** A l'apparition de symptômes ou en cas de doute consulter un médecin. En cas de perte de connaissance mettre la victime en position latérale de sécurité. Ne jamais faire vomir une personne inconsciente.

**Après inhalation :** Emmener la personne à l'air frais, garder au calme et au chaud. En cas de persistance consulter un médecin.

**Après contact cutané :** Retirer éventuellement les vêtements souillés ! Nettoyer les parties du corps touchées à l'eau et au savon. Ne pas utiliser de solvant. En cas d'irritation prolongée, consulter un médecin.

**Après contact oculaire :** Rincer abondamment à l'eau claire, paupières ouvertes, pendant 15 minutes minimum et consultez un médecin en cas de persistance.

**Après ingestion :** Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

#### **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

##### **Moyens d'extinction appropriés :**

Gaz carbonique, poudres, mousses résistant à l'alcool, nébulisation (eau). Adapter les moyens à l'environnement.

##### **Moyens d'extinction inappropriés pour raisons de sécurité :**

Eau en jets puissants

##### **Protection particulières et directives pour la lutte contre l'incendie :**

En cas de très fortes températures, la combustion peut générer des sous produits tels que dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, fumées Porter un masque de protection respiratoire.

##### **Autres données :**

Recueillir séparément les eaux d'extinction, ne pas laisser s'épandre dans les égouts. Le produit liquide n'est pas inflammable, tant que la part d'eau est prédominante.

#### **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

##### **Mesures de protection des personnes :**

Porter un vêtement de protection. Risques de glissades en cas de déversement. Adapter les mesures de protection (voir Chap. 7 et 8).

##### **Mesures de protection de l'environnement :**

Ne pas laisser s'épandre dans les canalisations, mares ou eaux souterraines. En cas de souillures des eaux ou du sol consulter les directives locales et informer les personnes compétentes.

##### **Marche à recueillir pour nettoyer/recueillir :**

Nettoyer à l'eau et avec un nettoyant alcalin (NAPONA 2090 par exemple). Recueillir avec un matériau liant non inflammable (ex. sable, silice etc...). Recycler les matériaux souillés comme décrit au paragraphe 13.

#### **7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation**

##### **Instructions pour la manipulation :**

Veillez à bien aérer et aspirer les zones de travail. Ne pas respirer les vapeurs en cas de pulvérisation. Veillez à nettoyer la peau et à la protéger de façon adaptée après utilisation. Protection préventive de la peau avec des crèmes adaptées.

##### **Instructions pour la protection contre l'incendie et l'explosion :**

Pas de mesures particulières.

**Stockage :**

Conserver dans les récipients d'origine, fermés hermétiquement et conserver dans un endroit aéré, au frais et au sec. Protéger du gel, de la chaleur et des fortes températures. Eloigner des soudes et des acides !

**Classe de stockage :** 12 Liquides non inflammables (d'après VCI)

**8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des expositions de protection individuelle**

**Valeurs limites d'exposition :**

Néant

**Protection individuelle :**

**Mesures de protection et d'hygiène :**

**Protection respiratoire :**

Non applicable s'il y a une bonne aération. Porter un masque anti poussières en cas de ponçage.

**Protection oculaire :**

En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de protection.

**Protection des mains :**

En principe non applicable. Utiliser des gants de protection appropriés (Vinyl , latex, PE par exemple).

**Protection corporelle :**

Vêtements de travail appropriés.

**9. Propriétés physico-chimiques**

**Aspect physique :**

Forme: Liquide épais

Couleur : Blanc

Odeur : Caractéristique

**Informations en matière de sécurité**

**Modification de l'état :**

Point de solidification : <0°C

Point d'ébullition : > 100° C

Température d'inflammation : non applicable

Point éclair : non applicable

Limite inférieure d'explosivité : non applicable

Limite supérieure d'explosivité : non applicable

Densité de vapeur : non déterminée

Densité à 20°C : environ 1,4 à 1,5 g/cm<sup>3</sup> DIN 53217 ISO 2811

Hydrosolubilité : Insoluble mais diluable à l'eau

Valeur du PH à 20°C : 8,0 à 8,3 selon coloris

Viscosité à 20°C : 14000-20000 mPas selon coloris (Brookfield HA6)

**Autres données**

Extraits secs : environ 55-60 % selon coloris

Teneur en solvants organiques : 0,0%

## 10. Stabilité et Réactivité

**Composition thermique :** Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme.

**Réactions dangereuse :** Pas de réactions connues en cas de stockage conforme. Eloigner des matières très acides ou alcalines pour éviter les interactions.

**Produits de décomposition dangereux :**

Pas de produit de décomposition connu en cas de stockage et d'utilisation conforme. En cas de températures très élevées il peut y avoir des produits de décomposition dangereux comme le gaz carbonique, monoxyde de carbone, fumées, l'oxyde d'azote.

## 11. Informations toxicologiques

**Toxicologie aiguë :** Pas de toxicité aiguë connue

Démangeaisons primaires: Pas de démangeaisons primaires connues.

**Sensibilisation :**

Pas de réaction de sensibilisation connue.

**Autres informations toxicologiques et données issues de l'expérience de la pratique :**

En utilisation conforme à sa destination, dans le respect des préconisations de mise en œuvre, d'après notre expérience, le produit n'a pas d'effets néfastes sur la santé. Prendre en compte la possibilité de réaction allergique à l'un des composants.

## 12. Informations écotoxicologiques

**Effets écotoxicologiques :**

Pas d'effets écotoxicologiques connus.

Empêcher l'évacuation de quantités importantes dans la terre, l'eau et les canalisations.

Classe de risque pour l'eau : WGK :1 faiblement dangereux pour l'eau (selon annexe 4 VwVwS).

## 13. Information sur les possibilités d'élimination des déchets

**Produit :**

Les résidus liquides doivent faire l'objet d'un recyclage spécifique, consulter les directives locales. Les résidus secs peuvent être intégrés dans les ordures ménagères.

**Code de recyclage des déchets :**

08 01 12 peintures et laques à l'exception de celles contenant des solvants organiques ou autres composants dangereux rentant dans la catégorie 0801 11.

**Emballage :**

Les emballages rincés et nettoyés peuvent être amenés en déchetterie. Les emballages non rincés doivent être éliminés avec les mêmes précautions que le produit.

## 14. informations relatives au transport

**Le produit n'est pas considéré comme dangereux selon ADR/RID et ICAO/IATA !**

## 15. Informations réglementaires

**Etiquetage selon les directives CEE et le règlement CE/matières dangereuses :**

**Symboles et indication de danger :** Néant

**Etiquetage :**

**Phrases R :** néant.

**Phrases S :** néant

Conserver hors de portée des enfants

Rincer abondamment à l'eau en cas de contact avec la peau ou les yeux.

Ne pas respirer les vapeurs en cas d'application au pistolet.

Ne pas déverser dans les canalisations, dans l'eau ou dans la terre

**Informations C.O.V. :** Valeurs limites Cat. A/a : 30 g/l (2010)  
3011 contient max. 1 g/l

VbF : Non applicable

Classe de risque pour l'eau : WGK 1 (VwVwS) faiblement dangereux

GISCODE : M-DF 03

## 16. Autres informations

Ces informations sont établies sur la base de l'état actuel de nos connaissances.

Elles décrivent nos produits en fonction des exigences en matière de sécurité et n'ont pas dès lors pour but de garantir certaines de leurs propriétés.

Les données communiquées sont issues des fiches de sécurité en vigueur de nos fournisseurs de matières premières, établies par un laboratoire d'essais accrédité ou validées en interne par BIOFA Allemagne.

### **Modifications essentielles :**

Cette fiche de données de sécurité remplace et annule toutes les informations précédemment publiées.

Modifications : remaniement général et mise à jour. Tous les chapitres sont concernés !

Version 6